

Québec, le 29 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

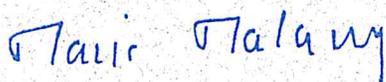
Cher collègue,

Le 30 mai dernier était déposé, à l'Assemblée nationale, l'extrait d'une pétition signée par 314 pétitionnaires pour demander au gouvernement du Québec de financer 50 % des coûts du projet d'aménagement d'un terrain synthétique multifonctionnel comme présenté au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

Le projet de loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012, autorisant les sommes additionnelles prévues pour le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II, a été adopté le 14 juin 2013. Un montant de 80 M\$ a également été ajouté à l'enveloppe du programme en raison de l'accélération des investissements en infrastructures.

Le Ministère a ainsi pu compléter l'analyse des demandes déposées lors de l'appel de projets qui s'est terminé le 18 mai 2012. Les résultats seront rendus publics au cours des prochaines semaines.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



MARIE MALAVOY